

# POLITIQUE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS

**CUPA**GROUP  
Since 1892



---

La présente politique a pour but d'établir les principes et engagements de base concernant l'utilisation et le traitement appropriés des informations.

Son respect est obligatoire pour les employés, les dirigeants, les organes de direction et les collaborateurs de **CUPA GROUP**, indépendamment de leur localisation, de leur position hiérarchique dans l'organigramme ou du type de relation contractuelle qui les lie à la société, ainsi que pour les différentes formes d'organes administratifs qui gèrent la société et les membres qui les composent.

**CUPA GROUP** promeut donc les engagements suivants :

- **CUPA GROUP** s'engage à établir des instructions sur l'utilisation des informations, les obligations et les interdictions relatives à cette utilisation, la classification des informations, les méthodes de stockage et les responsables de leur conservation.
- Un engagement universel est adopté de la part des employés de **CUPA GROUP** afin d'éviter les failles de sécurité impliquant une circulation non contrôlée des informations à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Pour la rédaction de ces instructions, il sera tenu compte des critères établis par la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel, des données susceptibles d'être couvertes par le secret commercial et de tout autre type d'information dont la direction estime, sans inclure aucune des catégories précédentes, qu'elle doit faire l'objet d'une protection particulière.
- L'identification des informations et leur classification ultérieure seront effectuées conformément aux instructions établies dans le protocole de traitement des informations.
- Les degrés de protection devront toujours être conformes aux normes légales, même s'ils peuvent dépasser ces normes.
- L'accès aux différents types d'informations peut être restreint conformément aux instructions susmentionnées pour une meilleure gestion et protection de celles-ci.
- Appliquer des mesures de sécurité générales tant au niveau organisationnel, physique (documentation papier) que technique (supports numériques), applicables à tous les types d'informations susceptibles de relever de la présente politique. Celles-ci seront développées dans les annexes techniques correspondant à chacun des différents systèmes de traitement des informations, qui pourront établir leurs propres mesures spécifiques, lesquelles prévaudront.



**Javier Fernández**  
PDG de Cupa Group  
08 mai 2025